

## Deviens Moniteur sportif !

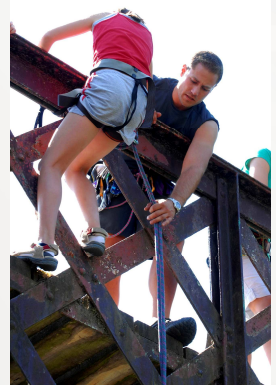
Tu aimes et pratiques une discipline sportive ?

Tu aimerais partager et faire part de ton expérience ?

L'ADEPS t'en offre la possibilité !

Aujourd'hui, de nombreuses fédérations sportives imposent un brevet ADEPS pour l'encadrement de leurs clubs tout comme les centres ADEPS pour l'animation des stages sportifs.

Des brevets dûment homologués et reconnus à travers tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles...

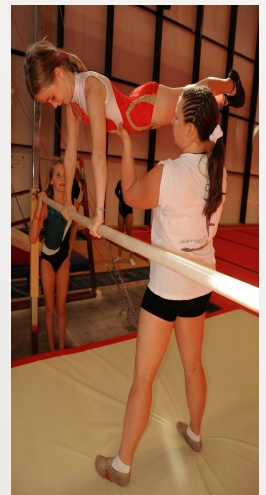


**Première étape** : t'inscrire aux cours généraux organisés par l'ADEPS et destinés à te fournir les connaissances et savoirs théoriques, socle du développement des compétences de tout moniteur sportif.

La réussite aux examens portant sur les cours généraux est un préalable à toute formation spécifique organisée par les fédérations sportives ou par tout autre opérateur de formation reconnu par l'ADEPS.

Des dispenses partielles ou totales sont possibles pour certaines catégories d'étudiants et de diplômés.

**Seconde étape** : t'inscrire aux cours spécifiques directement auprès de ta fédération sportive.



A partir du mois de septembre 2012, le format de formation du niveau 1 est réformé et renommé « **Moniteur Sportif Initiateur** ». Des cours généraux sont organisés dès ce niveau de qualification et sont un préalable à toute formation spécifique de niveau Moniteur Sportif Initiateur qui commencerait dès 2013.

Les cours généraux du niveau de qualification Moniteur Sportif Initiateur sont accessibles dès l'âge de **16 ans** !

Autant t'inscrire sans tarder !

**Je veux tout savoir tout de suite !**

<http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=707>

**Je veux m'inscrire en ligne de suite !**

<http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=1393>